



**HAL**  
open science

[Compte-rendu] La mise en scène des valeurs. La  
rhétorique de l'éloge et du blâme

Eliane Delente

► To cite this version:

Eliane Delente. [Compte-rendu] La mise en scène des valeurs. La rhétorique de l'éloge et du blâme. Le Français Moderne - Revue de linguistique Française, 2001, Tome LXXI, n° 1, pp.118-125. hal-00012368

**HAL Id: hal-00012368**

**<https://hal.science/hal-00012368v1>**

Submitted on 21 Oct 2005

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Delente, E. (2003) : Compte-rendu de *La mise en scène des valeurs. La rhétorique de l'éloge et du blâme*. sous la direction de Marc Dominicy et Madeleine Frédéric, Delachaux et Nieslé, 2001 paru dans *Le Français moderne* n° ?, pp. ? - ?

Le recueil réunit des contributions de linguistes de l'Université Libre de Bruxelles et de Lausanne poursuivant une recherche sur le genre de discours épideictique.

Si les angles d'approche du discours épideictique sont divers - sa finalité, les vertus, l'ethos, la prise de décision, l'évocation, les émotions etc.- on assiste à un véritable débat d'idées et les notions mises en oeuvre sont échangées et discutées d'un article à l'autre si bien que ce recueil offre du discours épideictique une analyse, sinon complète, pour le moins homogène et cohérente.

Après une critique de l'analyse aristotélicienne du genre épideictique, Emmanuelle Danblon dans le chapitre 1 traite de la finalité pratique du discours épideictique. Elle rappelle que, dans la Grèce antique, le discours est un facteur de cohésion de la cité que les Grecs nomment *homonoïa*. La création ou le maintien de l'*homonoïa* a pour finalité de construire la réalité sociale (Searle) et c'est, chez les Grecs, un devoir civique. L'orateur s'attachera alors à montrer, par l'amplification -qui est un argument de nature non inférentielle, un pseudo-argument-, que l'individu loué possède les vertus qui fondent la rationalité collective. Il s'agit en effet de *montrer* car l'amplification ne se dit pas, elle donne à voir. Ces réflexions rejoignent l'analyse cognitive de l'amplification par M. Dominicy pour qui « les actions, signes de vertu, sont évoquées et non décrites minutieusement, puisqu'elles renvoient à des catégories générales que l'auditoire est censé reconnaître. » Comprendre le but de l'orateur de l'éloge ou du blâme, c'est alors convoquer une analyse des actes de langage accomplis. Au plan illocutoire, l'amplification produit des discours à but expressif tandis qu'au plan perlocutoire, l'auteur note une relation étroite entre les genres épideictique et délibératif, entre l'éloge et le conseil. D'où la distinction opérée entre deux types de conseil : 1- la *sumboule* qui est un conseil portant sur des matières controversables et relevant du genre délibératif, 2- la *parainesis* qui est un conseil portant sur des matières incontestées et relevant du genre épideictique. Ces deux types de conseil conduisent à deux types de décision : 1- la décision *bouleutique*, prise après délibération achevée, est rationnelle, 2- le choix préférentiel ou

*proairesis*, décision immédiate, prise sans délibération, apparaissant comme naturelle. La spécificité de l'éloge est donc à chercher, non dans l'acte illocutoire mais dans l'acte perlocutoire. L'orateur cherche à susciter dans l'auditoire un état émotionnel conduisant à une disposition mentale -la *proairesis*- pouvant provoquer le passage à l'action. La *proairesis* est donc de nature collective puisqu'elle s'appuie sur le respect de l'*homonoïa*, et elle intervient en amont de la décision délibérative. Cette hypothèse d'une rationalité collective est encore justifiée par le rôle de l'évidence. La preuve est superflue dans le discours épideictique. Celui qui demande la justification d'une évidence éthique se présente comme en marge de l'*homonoïa*, comme un *atopos*, faille que le discours de blâme exploite. Et l'auteur de conclure « En « faisant comme si » l'auditoire avait réellement sous les yeux, par « signification naturelle », l'image évoquée par le processus d'amplification, l'orateur épideictique crée un effet d'évidence comparable aux évidences de la perception.

Marc Dominicy dans le chapitre 2 rattache cet effet d'évidence à une éthique de la préférence spontanée lisible dans la Rhétorique d'Aristote qui remet en cause la délibération morale défendue dans l'Éthique à Nicomaque. Aristote oppose en effet la notion de *boulesis* à la préférence éthique ou *proairesis*. La *proairesis* est une décision définitoire d'un ethos. Chaque vertu est une disposition qui conduit l'homme vertueux vers des préférences éthiques. La décision boulétiq ue apparaît donc comme le fondement intellectuel de la *proairesis*, relevant de la pensée (*dianoia*). La prudence, qui ne figure pas, chez Aristote, parmi les vertus morales est une capacité intellectuelle à déterminer le contenu de la préférence vertueuse. L'*ethos* et la *proairesis* ne résultent donc pas d'une délibération boulétiq ue mais de moeurs et d'habitudes qui ont progressivement formé notre caractère moral. Ce privilège de la préférence spontanée dans la morale aristotélicienne présente ce risque de faire la part belle à des thèmes tels que la « bonne naissance » ou la « bonne fortune » qui rendent la prudence inutile. Aristote instaure alors une asymétrie intellectuelle et éthique entre le vertueux et le vicieux. La *proairesis* du vertueux, bien que souvent spontanée, peut résulter de la pensée par le biais d'une délibération prudente. Chez le vicieux, aucun processus semblable ne conduit à la préférence.

Si le discours épideictique se fonde sur une éthique de la préférence spontanée, l'objet de l'éloge ou du blâme tend à être présenté comme une entité bien ou mal née. C'est ainsi que la Rhétorique établit un lien entre l'amplification, la *proairesis* et le hasard. En tant que genres évocatifs, la poésie et le discours d'éloge ou de blâme exploitent au maximum les rencontres du hasard ou de la fortune, transformant l'enchaînement causal des événements en « destin ». Mais ces rencontres de hasard doivent pouvoir être rattachées à une *proairesis*, vertueuse ou

vicieuse. Si le prudent, dont la proairesis « extrinsèque » (von Wright, 1963, 14-15) se fonde sur une délibération préalable déterminant le meilleur choix fournit le critère du comportement vertueux, il n'en est pas le modèle. Le modèle incarnera une proairesis « intrinsèque » (von Wright) par la spontanéité de ses actes.

Pour terminer, M. Dominicy, s'appuyant sur les travaux récents de Damasio (1995,1999) tente de relier l'épidictique aux substrats neurologiques de la prise de décision. Damasio établit en effet un lien entre d'une part l'incapacité chez les sujets atteints de syndromes frontaux à s'engager dans l'action pratique bien qu'ils soient parfaitement aptes à la délibération et d'autre part l'absence chez eux d'états somatiques émotifs liés à des représentations conceptuelles. L'éthique de la préférence spontanée, loin d'être irrationnelle, intègre l'évaluation émotive aux processus réels de décision. Et la dichotomie entre la préférence spontanée et la délibération morale est ainsi résolue en situant le traitement de la morale entre rhétorique délibérative et rhétorique épictique.

Nathalie Franken et Marc Dominicy dans le chapitre 3 mènent un examen critique de l'acte illocutoire expressif et du discours expressif qu'ils rapprochent de l'épidictique. Après une critique des travaux de Searle et Vanderveken, les auteurs considèrent que l'acte expressif n'a pas de direction d'ajustement parce que sa satisfaction exige que le locuteur présuppose soit que le contenu propositionnel de sa croyance est vrai, soit que la réalisation de son désir ne peut être intentionnellement causée par son acte.

L'examen des verbes illocutoires indique que l'éloge, la louange, le blâme comportent une dimension assertive et expressive. Si les actes centraux d'un type de discours ont généralement un but illocutoire correspondant au but du discours lui-même, le blâme et la réprobation constitueraient alors des actes expressifs. Parce qu'à l'intérieur d'un discours, les « actes maîtres » ont la même direction d'ajustement que le discours dans sa globalité, les actes expressifs entretiennent un rapport privilégié avec les discours expressifs. Après une critique de la condition illocutoire de sincérité pesant sur les actes expressifs, les auteurs expliquent que si l'éloge et le blâme apparaissent tant dans les discours expressifs traités par Vanderveken que dans ceux relevant du genre épictique chez Aristote, c'est qu'ils portent sur des matières présumées connues, et donc non controversables. Le concept de polyphonie est chargé de rendre compte du lien qui unit le discours expressif et l'exclamation. Le locuteur d'un énoncé exclamatif (*Que Marie est belle !* ou *Marie est si belle !*), ne prend pas en charge la vérité du contenu propositionnel mais mentionne une vérité préalablement assertée et partagée par le plus grand nombre. Qu'il s'agisse de l'épidictique ou de la poésie, l'amplification consisterait donc à évoquer les objets envisagés, non à les décrire, afin d'en

construire une représentation (présentée comme) prototypique. Néanmoins, si l'éloge et le blâme privilégient les actes expressifs, l'amplification utilise des actes illocutoires exprimant non uniquement des croyances mais également des désirs. Ce partage se retrouve dans l'analyse du conseil. S'appuyant sur la distinction d'E. Danblon (chapître 1) entre deux types de conseils, l'un directif et l'autre assertif, ils avancent une hypothèse intéressante : l'éloge pourrait viser à transformer un conseil directif en conseil assertif et l'orateur, grâce à l'amplification, pourrait exprimer une croyance présupposée satisfaite à la place d'un souhait. Tandis que le but illocutoire du délibératif consiste dans l'accomplissement d'un conseil directif, le conseil assertif correspond au but perlocutoire de l'épidictique. Il s'agit, de la part de l'orateur, de conduire son auditoire à adhérer à des croyances présupposées satisfaites.

S'inspirant des approches cognitiviste ou psychanalytique ainsi que des travaux en neurologie de Damasio, Philippe Kreutz dans le chapître 4, se propose de décrire le contenu des émotions -en particulier celles qui caractérisent le discours épidictique- leur fonctionnalité individuelle ou sociale, et leurs modes de contagion. Les processus émotifs sont semblables aux processus perceptuels, « ils représentent des modes d'appréhension immédiate du réel, les grilles catégorielles d'une analyse spontanée de notre environnement ». Grâce aux processus émotifs, l'individu procède à des évaluations non-délibératives de son environnement -*appraisal*-.

Toute émotion peut donc être définie comme un double processus : 1- le sujet appréhende le réel et cette appréhension est liée à un affect positif ou négatif dont la source est à chercher dans la représentation perceptuelle de notre propre corps et des changements d'états somatiques dont il est l'objet. 2- l'individu appréhende sa capacité à maîtriser le réel et l'émotion alors modifie notre disposition à l'action.

Ortony, Clore et Collins (1988) soutiennent la thèse cognitiviste classique selon laquelle tout processus émotif s'appuie nécessairement sur un système intériorisé de buts structurés hiérarchiquement, de normes et valeurs, et de préférences. A chacun de ces types d'inducteurs émotionnels correspond une classe d'émotions. A la suite, certains paramètres sont introduits -comme le degré de désirabilité- pour circonscrire des sous-classes d'émotions. Au moyen de ce cadre, l'auteur propose alors une description des émotions qui sont en jeu dans le discours épidictique. Ainsi l'admiration est conditionnée par deux paramètres : 1- le statut social du héros, 2- le caractère spontané de l'action. Le discours épidictique s'attachera alors à présenter l'acte de bravoure comme la conséquence directe de qualités morales dont le héros est l'incarnation. Il nous semble, en revanche, que l'intégration du reproche dans la classe des émotions pose problème. Le reproche, en effet, n'est ni un processus émotif ni une

« attitude sociale » mais un acte illocutoire par lequel le locuteur exprime un état psychologique de frustration relatif au contenu propositionnel de l'acte : le manque de ponctualité par exemple.

La fierté et la honte, quant à elles, sont des émotions relatives à des normes et valeurs morales qui exigent que l'action envisagée soit ressentie comme sienne (on peut être fier de ses enfants). Le sujet de l'émotion doit avoir apporté à l'action envisagée une contribution qui déclenche alors chez lui un processus d'identification avec le sujet performant.

La honte, émotion éminemment sociale, met en jeu le regard d'autrui. C'est un sentiment d'échec dans sa tentative de renvoyer aux autres une image idéale de soi. Sans nécessairement résulter d'une transgression morale -cas de la culpabilité-, la honte peut n'être que relative à une norme de compétence et apparaît toujours liée à des effets négatifs. Se percevant comme atypique, le sujet honteux se sent menacé d'un rejet social. Le discours de blâme suscitant la honte dans l'auditoire est donc un instrument puissant de maintien de l'*homonoïa* de deux manières : 1- La contagion de la honte et de la fierté est fondée sur un processus d'identification avec autrui. Mais 2) la dissociation par rapport à autrui sert aussi à réaffirmer les valeurs partagées par la communauté. Rompre le lien avec l'agent blâmable conduit à réaffirmer son adhésion pleine et entière aux valeurs qui fondent la communauté. On ne saurait donc affirmer désormais que les émotions s'opposent à la raison puisqu'elles y participent activement.

Dans le chapitre 5, Christine Michaux et Marc Dominicy analysent les rapports entre l'épidictique et la poésie par le biais du mécanisme de l'évocation. Ils réexaminent la distinction entre description et évocation. Dans sa version initiale, le texte descriptif visait à provoquer chez le récepteur une représentation épisodique et inédite tandis qu'un texte évocatif visait à provoquer chez celui-ci la reconnaissance d'une représentation prototypique, déjà disponible dans la mémoire à long terme.

Si l'on tente de distinguer d'une part l'épidictique et la poésie et d'autre part le proverbe énoncé isolément en telle ou telle occasion, on observe que le proverbe ne décrit pas l'événement qui a provoqué son énonciation, mais il en offre une *mimesis*. L'épidictique, la poésie et le proverbe sont donc des discours qui suscitent chez le récepteur la reconnaissance, au travers d'individus singuliers, de certains prototypes héroïques. Cependant, tandis que la seule énonciation d'un proverbe ne nous renseigne pas sur l'événement qui l'a déclenché, le récepteur d'une séquence événementielle de l'*Illiade* ou d'une oraison funèbre est suffisamment informé pour reconstruire l'histoire, mais le caractère trop lacunaire de ces informations le fera renoncer à une représentation épisodique. La distinction entre description

et évocation perd donc de son tranchant : le proverbe évoque directement, tandis que l'énoncé para-verbal, l'épidictique et la poésie évoquent indirectement, par le biais d'une représentation singulière dont les manques empêchent qu'elle atteigne au statut pleinement épisodique exigé par la description. Dans l'oraison funèbre prononcée en l'honneur de Jean Moulin, Malraux viole la chronologie et les relations de causalité. S'il recourt à l'évocation de représentations déjà disponibles et partagées (la figure christique du supplicié), c'est pour susciter une émotion et de là, établir chez le récepteur une disposition à agir.

La *mimesis* tragique nous fait ainsi reconnaître des représentations prototypiques à travers une action singulière et la *catharsis* peut réactiver en nous des dispositions émotives liées à ces représentations. Mais cette réactivation suppose des émotions déjà ressenties. La disposition émotive est donc un état mental directement lié aux états somatiques ou à la mémoire qu'on en a.

S'appuyant sur l'analyse du proverbe de Lakoff et Turner (1989), les auteurs soutiennent que l'interprétation d'un proverbe n'implique pas seulement la forme propositionnelle d'une unité thématique d'abstraction (Dyer, 1983) mais également des prototypes perceptuels. Autrement dit, l'évocation de représentations purement cognitives « passe par un relais émotif ou perceptuel qui serait constitué de représentations analogiques (Kreutz, 1999), non dissociables de certains états somatiques, ou de la mémoire de tels états. ».

On explique alors pourquoi l'épidictique ne peut intégrer directement les topoï. La proposition générique ne permet pas à l'auditoire d'éprouver ou de se remémorer une émotion associée à un état somatique. C'est pourquoi l'orateur de l'épidictique « incarne » le topos dans un être singulier dont certaines propriétés déclenchent l'émotion. Cette explication trouve une parfaite illustration dans l'étude d'un texte extrait du roman *Etoile errante* de Le Clézio. Le texte poétique suspend le jugement car il met en place un conflit entre les catégories évoquées et la mémoire perceptuelle et émotive fournie par notre expérience.

La confrontation de deux textes, l'un relevant de l'épidictique (l'oraison funèbre de Jean Moulin par André Malraux), et l'autre du poétique (un *exemplum* de Le Clézio) constitue une mise à l'épreuve tout à fait convaincante du modèle proposé.

Thierry Herman dans le chapitre 6 examine les rapports entre l'éloge et la construction de l'ethos oratoire qu'il illustre par une analyse minutieuse de l'éloge funèbre de F. Mitterrand prononcé par J. Chirac. Quelque soit la fonction envisagée (fonction conservatrice de l'*homonoïa*, fonction cérémoniale, éducative ou esthétique) le genre épidictique comprend deux aspects cruciaux : 1- la transmission ritualisée et le renforcement des valeurs propres à un groupe social, 2- la mise en scène du locuteur. De même que l'individu loué devient, par

l'amplification, un modèle de vertu et de respect des valeurs de l'*homonoïa*, de même l'orateur doit être un parangon des valeurs louées par la communauté visée par le discours. Selon Thierry Herman, il existe deux manifestations de l'ethos : 1- l'ethos préalable qui est la représentation de l'orateur que se fait l'auditoire préalablement à son discours, 2- l'ethos discursif qui est l'image que l'orateur donne de lui-même dans son discours. L'auteur critique, à tort nous semble-t-il, l'absence chez Aristote de la notion d'ethos préalable. En effet, Aristote définit la rhétorique comme un instrument d'action sociale. De là, il attribue à l'ethos le statut de preuve ; il s'agit d'un outil permettant justement de remettre en cause, à chaque prise de parole, cette représentation que l'auditoire se fait de l'orateur (ce que T. Herman montre parfaitement dans son analyse d'un éloge funèbre). Dès lors, nommer celle-ci *ethos* ne permet pas de distinguer ce qui relève de la technique rhétorique et ce sur quoi cette technique peut agir.

T. Herman propose ensuite une analyse intéressante de l'éloge funèbre de F. Mitterrand prononcé par J. Chirac dont voici les points-clés. Il observe tout d'abord dans la narratio une neutralité volontaire qui tranche avec les procédés d'amplification habituels de l'éloge. J. Chirac pratique ici une rhétorique des orthodoxies. En évoquant des thèmes ne suscitant pas la controverse (l'abolition de la peine de mort, le respect des droits de l'Homme), il observe les règles du genre tout en restant à distance. Les trois parties de la narratio -l'oeuvre (F. Mitterrand écrivain), la volonté politique et l'homme- sont hiérarchisées au profit de la partie consacrée à l'homme et à sa vie qui est amplement développée. L'ensemble de la narratio se caractérise par une absence de prise en charge énonciative. C'est tout particulièrement dans l'exorde que J. Chirac utilise l'ethos à tel point que le discours d'éloge apparaît surtout comme un discours d'investiture. Le retour à la prise en charge énonciative indique un obstacle à lever. Avouant sa situation particulière puisqu'il a été l'adversaire de F. Mitterrand, J. Chirac justifie pleinement son éloge en posant l'existence : 1- d'un lien de proximité (« *Mais j'ai été son premier ministre* ») et 2- d'un lien de fonction (« *et je suis aujourd'hui son successeur* . »). Par ailleurs, l'aveu sert à construire son ethos d'homme honnête, puisque sa fonction de chef d'Etat l'autorisait à faire un tel discours, ethos d'un homme sincère, au-delà des affrontements partisans.

L'auteur remarque curieusement que « Le dernier paragraphe finit par des actes illocutoires : « adresser un témoignage » et « souhaiter » ». Puisque tout énoncé sert à accomplir un acte illocutoire, J. Chirac ne saurait avoir accompli que deux actes illocutoires. Par ailleurs, on note une certaine confusion entre l'emploi d'un verbe performatif comme *souhaiter* et la force illocutoire de l'énoncé qui est incontestablement une demande adressée



au Français. Cet acte illocutoire est tantôt traité par l'auteur comme l'acte de souhaiter, tantôt comme une demande.

A la fin de l'exhorde, l'accomplissement d'un témoignage sert alors à montrer une image d'homme sincère. Enfin, il peut se permettre de demander aux Français de méditer le message de F. Mitterand. L'action de ce discours a donc surtout été « de s'imposer comme homme d'Etat à part entière. ».

Puisque la rhétorique et la poétique exploitent toutes deux le mécanisme de l'évocation, les textes se situent entre éloge ou louange, blâme ou invective. Madeleine Frédéric dans le chapitre 7 analyse brillamment le poème « La mort héroïque du Lieutenant Condamine de la Tour » que Benjamin Péret adresse au jury de l'Académie Française à l'occasion d'un concours de poésie. Par sa genèse et par son titre, le poème relève de l'épidictique. Mais les procédés de l'éloge épidictique sont délibérément détournés pour laisser place à une poésie d'invective. La subversion est tout d'abord effectuée par une rupture avec l'*homonoiā* officielle. Les institutions dispensatrices des valeurs fondamentales de la société (l'armée) et ces valeurs mêmes que le poète était censé consacrer (le nationalisme) sont attaquées. Jésus lui-même devient l'acteur de la destruction de figures emblématiques (le soldat inconnu ou le Lieutenant Condamine de la Tour). Puis, la dénégation du grade du défunt, le tutoiement familial, le refus de son identité, l'insulte et l'imprécation réalisent le passage du genre épidictique au genre de l'invective conduisant à la mise à mort symbolique du défunt en place de louer le héros mort au champ d'honneur. Certains procédés poétiques tels que la régularité métrique ou strophique, ou encore la compression temporelle sont pourtant absents tandis qu'on observe un jeu des temps verbaux construisant une narration, et surtout une absence totale du mécanisme évocatif qui viserait à présenter le défunt comme le parangon de la bravoure. Si un tel discours ne peut susciter l'adhésion de l'Académie Française, il permet à l'orateur de se construire l'ethos d'un homme malveillant, un ethos d'atopos -un « révolutionnaire permanent »- qui ne peut conduire qu'à l'exclusion de l'institution littéraire. Cependant, dans le même temps qu'il sape les croyances de l'Académie Française, -affirmant ainsi sa rupture avec l'*homonoiā* dominante- il adhère à celles du groupe surréaliste, intégrant ainsi cette atopie à la contre-*homonoiā* surréaliste. L'auteur conclut en remarquant qu'un tel texte met en cause l'absence de questionnement (Dominicy 1995;1996) et de débat (E. Danblon, chapitre 1) dans l'argumentation épidictique.

A la suite de nombreux travaux, Jean-Michel Adam dans le huitième et dernier chapitre réaffirme les liens étroits qui unissent l'écriture de F. Ponge avec la rhétorique épidictique. La singularité de la rhétorique pongienne tient tout autant en une critique de la rhétorique

restreinte à l'*elocutio* qu'à un usage paradoxal de l'éloge. Paradoxal car les objets de l'éloge sont des objets ordinaires voire triviaux. Paradoxal encore car la louange est l'occasion d'exprimer une nouvelle doxa.

La « contre-rhétorique » pongienne qui consiste à repenser la rhétorique classique implique l'idée d'une rhétorique par texte. Il n'est pourtant pas impossible d'en relever les caractéristiques. Tout d'abord la dimension épидictique : la pratique de l'éloge paradoxal, opérant une refondation des valeurs communes conduit à une célébration du langage en proposant une nouvelle encyclopédie et un nouveau dictionnaire en lutte contre les dogmatisations des valeurs.

L'écriture pongienne met en oeuvre, d'une façon singulière, les cinq parties de la rhétorique classique : 1- la mémoire : le souci d'inscrire le texte poétique dans la matière et la durée visant ainsi à sa reproduction infinie le rapproche du proverbe, 2- la dispositio est propre à chaque poème et les recherches typographiques visent aussi à inscrire le texte dans la matière. 3- l'écriture brève, lapidaire prend pour modèle la maxime et le proverbe. L'écriture impersonnelle, soustraite à la prise en charge énonciative tend vers l'expression du général, confirmée par la généricité des déterminants et le présent gnomique des verbes. 4- Le Littré et l'alphabet constituent les sources de l'inventio. 5- Enfin, l'art de dire, l'actio, permet de souligner la structure prosodique du texte (Adam,1999).

Par le biais de l'évocation, Ponge réussit à réconcilier ce que la logique de Port-Royal opposait : la *description*, réunissant négativement le sensible, l'inexact et l'individuel et la *définition* qui se donne pour stable, vraie et rationnelle. En effet, sa poésie descriptive provoque chez le lecteur des représentations d'objets non pas singuliers et épisodiques mais au contraire généraux et prototypiques. Le titre et le déterminant généralement défini -*Le Gymnaste*, par exemple- renvoient à une représentation prototypique, disponible dans la mémoire à long terme. « L'objet singulier est ainsi promu au rang de prototype ». D'où la parenté explicite entre ses poèmes et la fable : la description de l'objet singulier conduit à une formule ou maxime. La dimension épидictique et évocative des poèmes de Ponge est ainsi mise en évidence par la densité et le caractère lapidaire de son écriture.

On peut regretter toutefois que J.M. Adam s'appuie sur la version initiale de la théorie de l'évocation de M. Dominicy et ne fasse pas référence à celle qui est présentée dans le chapitre 5 du même recueil. Il était alors possible -et intéressant- de montrer le rôle, dans l'écriture pongienne, des prototypes perceptuels et émotifs associés aux représentations d'objets prototypiques ce qui constitue d'ailleurs un projet déclaré, (« Ne pourrait-on imaginer une sorte d'écrits (nouveaux) qui, se situant à peu près entre les deux genres (définition et

description), emprunteraient au premier son infaillibilité, son indubitabilité, sa brièveté aussi, au second son respect de l'aspect *sensoriel* (italiques miennes) des choses... » F. Ponge *Méthodes*, p.11). Une telle approche aurait permis de confirmer/illustrer avantageusement -je songe à *Plat de poissons frits*, par exemple- les propositions de M. Dominicy et C. Michaux.

Au total, il s'agit là d'un ouvrage d'un grand intérêt théorique et pratique dans lequel l'analyse des textes permet la plupart du temps d'illustrer les propositions soutenues, plus rarement d'en souligner les limites. C'est une analyse riche du discours épideictique qui est offerte ici, et si elle s'inscrit dans une démarche post-aristotélicienne, elle présente également une réflexion neuve et stimulante.